Province de Québec District d'Arthabaska MRC de l'Érable Ville de Princeville

**Séance spéciale** tenue ce **vingt-et-unième jour de mars 2005 à 19h00** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier Monsieur Claude Ménard Monsieur André Bergeron Madame Monique Carré Monsieur Fernand Ruel Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juaire est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

## **O5-03-070 Avis de motion**

Avis de motion est donné par le conseiller André Bergeron, qu'à une prochaine séance, soit régulière, spéciale ou ajournée sera adopté un règlement décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la rue Lecours ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 595 000 \$. La dispense de lecture est accordée lors de l'adoption du règlement.

## **05-03-071 Avis de motion**

ADODTÉE

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier, qu'à une prochaine séance, soit régulière, spéciale ou ajournée sera adopté un règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale et plus spécifiquement pour les zones R-17 et I-31. La dispense de lecture est accordée lors de l'adoption du règlement.

## 05-03-072 <u>Levée</u>

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOI TEE		
Mario Juaire, greffier	Gilles Fortier, maire	

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron,	trésorière	